

19 juillet 2017 – Marc Vignaud

Conférence des territoires : "On a l'impression de s'être fait avoir"

Le secrétaire général de l'Association des maires de France (AMF) dénonce un "coup médiatique". Et réclame du dialogue et des clarifications.



Lors de la « conférence des territoires », lundi au Sénat, l'exécutif a annoncé que les collectivités locales devraient supporter non pas 10, mais 13 milliards d'économies sur l'ensemble du quinquennat. Philippe Laurent, secrétaire général de l'Association des maires de France (AMF) et président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, réagit aux annonces d'Emmanuel Macron. Le maire de Sceaux dénonce une série de « mauvaises nouvelles », alors que les bonnes sont renvoyées à plus tard.

Le Point.fr : Dans quel état d'esprit êtes-vous après la tenue de la conférence des territoires ?

Philippe Laurent : Elle ne peut pas se résumer à une tribune donnée au gouvernement et au président, à grand renfort de communication, pour dire à quelle sauce ils veulent nous manger. Les associations d'élus souhaitent que ce processus soit permanent, pas juste un coup médiatique. On n'est pas certain que c'est comme ça que le président et le Premier ministre conçoivent l'affaire.

Ils ont annoncé qu'elle serait réunie tous les six mois ...

Ça ne suffit pas ! Il faut une structure permanente, avec, entre deux séances plénières, des groupes de travail qui ne donnent pas forcément lieu à de grandes communications, mais qui avancent concrètement sur les différents sujets. Cela ne doit pas uniquement porter sur la façon dont on va compenser la suppression de la taxe d'habitation. On ne peut pas juste nous dire qu'il faut faire des économies, car, en parallèle, on a tout un tas de ministres ou d'organismes qui nous demandent de faire toujours plus de choses dans le domaine de l'éducation, de la petite enfance pour les seniors, etc. ! On veut être des partenaires à part entière de l'action publique, pouvoir discuter des sujets en amont. Nous avons demandé que la prochaine conférence des territoires soit réunie dès début septembre sans en faire pour autant un grand raout comme celui de lundi. Il faut qu'on aborde, notamment, le sujet des rythmes scolaires. On se demande, par exemple, si nous allons conserver le fonds de soutien obtenu de haute lutte...

Ça fait 30 ans qu'on nous balade avec des promesses de compensations !

Sur le fond, que pensez-vous des annonces de lundi ?

À mon avis, Édouard Philippe n'était pas très à l'aise. Je pense qu'il aurait voulu, avant de confirmer la suppression de la taxe d'habitation, annoncer une mesure positive pour les collectivités. J'ai l'impression que le président lui a serré la vis : toutes les mauvaises nouvelles, comme les 13 milliards d'économies, arrivent tout de suite, alors que toutes les bonnes, comme l'allègement des normes ou la refonte de la fiscalité locale, sont renvoyées à plus tard. On a un sentiment de malaise : on a l'impression de s'être fait avoir, mais on ne sait pas comment réagir.

L'État promet de compenser à l'euro prêt le manque à gagner de la taxe d'habitation. Pourquoi êtes-vous si sceptiques ?

Parce que ça fait 30 ans qu'on nous balade avec des promesses de compensations ! Quand la vignette automobile a été supprimée, elle a été compensée en partie dans les dotations de l'État aux collectivités. Puis l'État a décidé de baisser les dotations. Et ce n'est pas un cas isolé. C'est pour ça qu'on n'a pas confiance. En revanche, si on substitue à la taxe d'habitation une part d'un autre impôt...

Emmanuel Macron a justement évoqué une part de la CSG ou de la CRDS ...

C'est quelque chose qu'on lui a soufflé ces derniers temps. J'en ai parlé au conseiller en charge du dossier, je crois que François Baroin, président de l'Association des maires de France (AMF), a vu Macron et lui a dit aussi. Le message a l'air d'avoir été tendu, c'est très important. C'est une ouverture tout à fait nouvelle. Valls avait déjà promis une part de TVA pour financer les régions. C'est un des points positifs de la conférence de lundi. Mais je peux vous dire que Bercy ne doit pas être content...

13 milliards d'économies sur cinq ans, cela vous paraît faisable ?

J'attends qu'on nous dise quelles dépenses il faut que l'on diminue. Les communes fournissent des services aux habitants ! Est-ce qu'on veut diminuer le niveau de service ? Et puis, comment allons-nous mesurer le respect des objectifs ? Vous avez des possibilités de contournement infinies dans les collectivités. Prenons un exemple : à Sceaux, nous avons un cinéma municipal. Il coûte environ 400 000 euros pour 300 000 euros de recettes sur les tickets vendus. Le coût net n'est donc que de 100 000 euros, financés par l'impôt. Si je délègue la gestion du cinéma à une association, cela réduira instantanément mes dépenses municipales de 300 000 euros. Mais comme j'aurais aussi transféré les recettes à l'association, le solde pour la municipalité, lui, ne bougera pas. Il sera toujours de 100 000 euros ! Mon cinéma compte dans le ratio de dépense publique sur PIB. Il serait géré par une association, il ne compterait pas... Je rappelle que les collectivités territoriales sont à l'équilibre. Si l'État et la Sécurité sociale étaient dans la même situation que nous, le déficit public serait nul.

Pour faciliter le respect de cet objectif d'économies, le chef de l'État a confirmé la possibilité pour les collectivités territoriales de maîtriser l'évolution du point d'indice qui commande les salaires des fonctionnaires ...

C'est totalement illusoire. Vous imaginez l'État revalorisant le point d'indice pour la fonction publique hospitalière et la fonction publique d'État quand les collectivités décideraient de ne pas suivre ? C'est inconcevable, d'autant plus que nous avons beaucoup d'agents de catégorie C (ceux qui ont les rémunérations les plus basses, NDLR). Ça va à l'encontre de la mobilité des agents entre les différentes fonctions publiques qu'on essaie de développer depuis des années. Nous sommes donc d'accord avec l'idée de ne pas faire de nouvelle grande réforme territoriale, mais de laisser privilégier les initiatives de terrain.

Que pensez-vous des annonces sur l'allègement des normes imposées par l'État ?

Ça fait dix ans qu'on en parle, mais on n'arrive pas à la faire. On arrive tout juste à gérer le flux. Jeudi, le Conseil d'évaluation des normes se réunit. Nous allons encore examiner des textes qui vont coûter de l'argent aux collectivités locales ! On nous en rajoute tout le temps. Et il ne faut pas croire que c'est la faute de l'administration et de ses règlements. C'est le plus souvent la faute des lois elles-mêmes ! Les études d'impact des projets de loi sont totalement insuffisantes et les parlementaires rajoutent des articles en permanence ! Par exemple, on voulait nous imposer de mettre aux normes énergétiques tous les bâtiments publics. Heureusement, ça a été annulé par le Conseil d'État...

Sur l'organisation territoriale, les annonces vous paraissent-elles aller dans le bon sens ?

L'idée qu'on puisse organiser les choses de manière différente d'un territoire à l'autre nous convient. Créer des intercommunalités plus grosses comme nous l'a imposé François Hollande a été, contrairement à une idée reçue, une source de coûts, car les maires tentent à tout prix de conserver leurs prérogatives... L'intercommunalité ne marche que lorsqu'elle est vraiment voulue. Nous sommes donc d'accord avec l'idée de ne plus toucher aux institutions, de ne pas faire de nouvelle grande réforme territoriale, mais de laisser privilégier les initiatives de terrain. Par exemple, un département pourra choisir de déléguer l'exercice d'une de ses compétences à une intercommunalité. Sur l'organisation du Grand Paris que le gouvernement veut changer, tout le monde est d'accord pour dire que le schéma actuel n'est pas tenable à long terme.

Que pensez-vous de la baisse annoncée du nombre d'élus locaux ?

Tout dépend de ce que cela veut dire. Si cela se traduit par une baisse du nombre de maires, cela signifie qu'il faudra réduire le nombre de communes. Ce mouvement est en cours, mais il ne faut pas l'imposer de manière autoritaire. S'il s'agit de diminuer la taille des conseils municipaux, les maires n'y seront pas forcément opposés. Aujourd'hui, ils sont trop nombreux, ce qui ne sert pas à grand-chose. Dans une ville de 20 000 habitants, il y a le maire, 23 conseillers municipaux et 9 adjoints. On pourrait réduire le nombre de conseillers entre 12 et 15, en plus des adjoints. Mais il ne faut pas croire que cela générerait des économies, puisqu'ils ne sont pas payés, sauf dans les très grandes villes. À la région Île-de-France, on est plus de 200. Si on était 100, ça ne fonctionnerait pas moins bien. Il faut sans doute avoir moins d'élus, mais davantage impliqués dans les exécutifs. L'enjeu n'est pas non plus énorme. Mais si ça leur fait plaisir...